

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 10 juin 2021

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 1, 2, 3 et 4 juin 2021

**2021 DASES 71** Subvention (1 500 euros) à l'Association Votre Village à Tous pour son action dans les domaines du bien-être et de la santé des seniors.

**Mme Véronique LEVIEUX, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2511-13 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 18 mai 2021 par lequel Madame la Maire de Paris, lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association Votre Village à Tous (18<sup>e</sup>) au titre de l'année 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 18<sup>ème</sup> arrondissement en date du 25 mai 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Véronique LEVIEUX, au nom de la 4<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

Article 1: Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 500 euros est attribuée à l'association Votre Village à Tous, au titre de l'année 2021 (Simpa 190544 – dossier 2021\_06929).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2021 et exercices suivants sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**